

Annonce parue le **25/05/2018** dans **La Nouvelle République - Edition Loir et Cher**
Et dans le journal « **La Renaissance du Loir-et-Cher** »

SIAEP ASSAINISSEMENT CHEMERY - MEHERS

ENQUÊTE PUBLIQUE

relative aux dispositions du zonage d'assainissement de la commune de CHEMERY

Le président du Syndicat a ordonné par arrêté en date du 17 mai 2018 l'ouverture d'une enquête publique relative aux dispositions du zonage d'assainissement de la commune de CHEMERY du **lundi 11 juin 2018 au mercredi 11 juillet 2018**.

Monsieur Bruno FLEURY, officier supérieur du corps des sapeurs-pompiers en retraite, a été désigné par la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier sera mis à disposition à la mairie de CHEMERY où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelles au public : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 - mercredi de 9 h à 12 h 30 et samedi de 8 h 30 à 12 h.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête en mairie de CHEMERY ou les adresser au commissaire-enquêteur par courrier au syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable d'assainissement de CHEMERY - MEHERS - 59 rue nationale - 41700 CHEMERY.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie de CHEMERY aux jours et heures suivants :

- **lundi 11 juin 2018 de 10 h à 12 h**
- **samedi 23 juin 2018 de 9 h à 11 h**
- **mercredi 11 juillet de 9 h à 11 h**

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de CHEMERY où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire-enquêteur.